



CLIMBING ESCALADE CANADA

PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR 2020

CLIMBING ESCALADE CANADA

PROGRAMME DE L'ÉQUIPE JUNIOR 2020 (PENJ)

1. INTRODUCTION

Le Programme de l'équipe nationale Junior (PENJ) de Climbing Escalade Canada (CEC) identifie les athlètes des étapes du LTAD development dont *Train to Train*, *Train to Compete* et du *Learn to Win* et supporte leur progression vers le Programme de l'équipe nationale sénior (PEN).

Le Programme de l'équipe nationale Junior s'applique aux catégories IFSC: Jeunesse B, Jeunesse A et Junior. Le Programme se divise en 2 sections:

- 1) Sélection nationale Junior – jusqu'à 8 par catégorie. Voir tableau section 4 ci-bas.
- 2) Sélection des Championnats du monde Junior – jusqu'à 3 par catégorie¹.

Le PENJ s'aligne avec les stratégies de la Haute performance et avec les stratégies des partenaires de financement tels que Sport Canada et À nous le podium.

¹ Dans les catégories pour lesquelles les athlètes canadiens ont des quotas supplémentaires IFSC (ex: Champion d'un Championnat du monde), la sélection des Championnats du monde Junior pourrait être composée de plus de trois athlètes.

1.2 OBJECTIFS

L'objectif du PENJ est d'identifier et de sélectionner les athlètes qui:

- 1) Ont le potentiel de terminer dans le Top 25 de l'une ou de plus d'une discipline lors des prochains CMJ.
- 2) Ont le potentiel de progresser vers l'équipe nationale sénior.
- 3) Démonstrent les caractéristiques de performance élite afin de devenir un compétiteur du Top 20 mondial
- 4) Représenteront le Canada avec dévouement, attention et respect.

2. CRITÈRES ET SOUTIEN

Le PENJ soutient les athlètes afin de leur permettre d'améliorer leur performance en leur donnant accès à un entraîneur national, à des entraîneurs de l'Équipe nationale Junior, à un personnel d'équipe de sport intégré ainsi qu'à des ressources de haute performance.

2.1 EXIGENCES POUR LES ATHLÈTES

Les athlètes doivent respecter et maintenir les exigences suivantes :

	Sélection des Championnats du monde Junior	Sélection nationale Junior
Respecter les règles, le code de conduite et la politique sur l'éthique et les médias sociaux de CEC et agir avec respect vis-à-vis d'autres politiques nationales et internationales (CCES, WADA, etc.)	✓	✓
Signer et respecter l'accord des athlètes de l'Équipe nationale Junior	✓	✓
Être autorisé à compétitionner au Canada (avoir un passeport canadien valide)	✓	✓
Se soumettre et se rapporter au plan d'entraînement lors de la période s'écoulant entre la sélection et les CMJ	✓	

2.2 SOUTIEN DU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

Les athlètes qui respectent et maintiennent les exigences auront accès aux ressources et soutien de la Haute performance suivants :

	Sélection des Championnats du monde Junior	Sélection nationale Junior
Évaluation écrite des compétences avec des recommandations résultant du Camp de sélection.	✓	✓
Évaluations des entraîneurs de l'Équipe nationale dans l' Environnement d'entraînement quotidien de l'athlète	✓	

Soutien d'entraînement lors d'évènements IFSC (Championnats du monde Junior, Championnats panaméricains Junior)	✓	
Accès au personnel d'équipe de sport intégré de CEC	✓	
Évaluations de la performance des athlètes	✓	✓
Opportunités de mentorat avec les athlètes du Programme de l'équipe nationale	✓	✓

3. CRITÈRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

3.1 SÉLECTION NATIONALE JUNIOR

OBJECTIF DE PERFORMANCE

Les athlètes de la Sélection de l'équipe nationale ont pour objectif de se qualifier pour la sélection des Championnats du monde Junior.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- i. Le Top 6 ou 8 des athlètes par discipline (voir tableau dans la section 4 ci-bas) des Championnats nationaux Junior respectifs seront sélectionnés sur la Sélection nationale Junior.

Les membres de la Sélection nationale Junior ne sont pas automatiquement sélectionnés pour participer aux évènements IFSC.

3.2 SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR (CMJ)

OBJECTIF DE PERFORMANCE

Les athlètes de la Sélection CMJ ont pour objectif de terminer dans le Top 25 lors des prochains CMJ.

CRITÈRE DE PERFORMANCE

La sélection des athlètes qui composeront la Sélection des Championnats du monde Junior sera basée sur le classement au Programme de l'équipe nationale Junior tel qu'expliqué à la Section 5.

Sélection automatique:

- i. Les athlètes classés au 1er et 2e rang du classement PENJ sont automatiquement admis dans la Sélection CMJ.

Sélection conditionnelle:

- i. Les athlètes classés au 3e rang du classement PENJ pourraient être sélectionnés selon les critères suivants:
 - a. "Écart" de performance – Ceci est une analyse de la préparation d'un athlète à performer lors des CMJ. Les athlètes ayant un écart significatif de performance ont de plus grandes chances de ne pas être sélectionnés.
 - b. Analyse basée sur les compétences – Cette analyse considère les résultats dans toutes les zones de performance. Utilisée pour déterminer le potentiel d'un athlète.
 - c. Expérience antérieure aux CMJ – vérifie l'expérience passée d'un athlète comme indicateur de potentiel futur.

Épreuve de vitesse seulement : En plus de répondre aux critères ci-dessus, les athlètes de vitesse doivent également obtenir les temps présentés ci-dessous au cours d'un événement de CEC (camps de sélection régionaux et nationaux). Ces temps sont basés sur le temps de la 16^e position à l'épreuve de qualification lors des CMJ 2019.

Il y a deux temps de qualification pour chaque catégorie :

1) Sélection automatique – Les athlètes ayant obtenu ce temps ET ayant terminé dans le top 3 du PÉNJ sont automatiquement sélectionnés dans la Sélection des Championnats du monde junior.

2) Sélection régulière – Les athlètes qui obtiennent ce temps ET qui terminent dans le top 3 du PÉNJ POURRONT être sélectionnés dans la Sélection des Championnats du monde junior à la discrétion des entraîneurs.

Catégorie	Temps de la 16 ^e position aux CMJ 2019	Temps pour sélection automatique	Temps pour sélection régulière
Youth B Female	10.873	10.873	11.873
Youth A Female	9.947	9.947	10.697
Junior Female	10.958	10.958	11.458
Youth B Male	8.098	8.098	9.098
Youth A Male	6.993	6.993	7.743

Junior Male	6.798	6.798	7.298
-------------	-------	--------------	-------

4. CAMP DE SÉLECTION

Le tableau ci-dessous montre les athlètes de chaque discipline qui recevront des invitations au camp de sélection.

Discipline	Nombre d'athlètes qui avancent au Camp de sélection
Bloc	Top 6 par catégorie lors des Championnats nationaux de bloc
Voies	Top 8 par catégorie lors des Championnats nationaux de voies
Vitesse	Top 8 par catégorie lors des Championnats nationaux de vitesse

Des athlètes additionnels pourraient être ajoutés pour les raisons suivantes:

- i. Les athlètes ayant un quota supplémentaire IFSC (Champions du monde ou des panaméricaines Junior).
- ii. Les athlètes ayant une exemption pour blessure (voir 6.2)
- iii. Vitesse – Les athlètes ayant obtenu un temps de qualification lors d'un événement de CEC mais n'ayant pas terminé dans le Top 5 aux nationaux.

Le camp de sélection inclura des instructions, des évaluations et des compétitions. Les résultats du camp représentent l'un des critères de sélection utilisés dans le calcul du classement National Junior. Voir la Section 5 pour plus d'informations.

Les détails seront publiés sous peu avec les dates et le lieu du camp, soit un minimum de trois mois à l'avance.

4. CLASSEMENT DU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

Les athlètes qui se qualifient pour le PENJ seront classés selon le tableau des points alloués suivant:

Position	Points	
	Championnats nationaux Junior	Camp de sélection de l'Équipe nationale Junior
1^{ère}	50	65
2^e	46	59

3 ^e	42	53
4 ^e	36	47
5 ^e	32	43
6 ^e	29	38
7 ^e	26	35s
8 ^e	23	31

Youth National Teams Program Selection Process Flow Chart



6. EXEMPTIONS

6.1 EXEMPTIONS À UN ÉVÉNEMENT

Les membres de la Sélection de l'Équipe nationale Junior qui sont aussi sélectionnés au Programme de l'Équipe nationale Sénior peuvent demander une exemption de participation aux Championnats nationaux Junior ou au camp de sélection de l'Équipe nationale Junior. L'exemption peut être

acceptée SI l'athlète peut démontrer une justification développementale pour manquer l'évènement en question:

- Conflits avec une Coupe du monde.
- Proximité de la prochaine Coupe du monde pouvant créer une logistique de voyage préjudiciable à la performance de l'athlète.
- Conflit avec une autre opportunité d'entraînement ou de développement qu'un athlète peut facilement démontrer les bénéfices.

Les requêtes d'exemption doivent être faites à l'écrit et envoyées au DHP au plus tard un mois avant la date de l'évènement en question.

Les requêtes tardives d'exemption à certains évènements ne seront pas considérées.

6.2 EXEMPTION DE BLESSURE

Les athlètes du Programme de l'Équipe nationale Junior peuvent demander une exemption pour cause de blessure lors des Championnats nationaux Junior ou des camps de sélection. Les requêtes d'Exemption doivent être accompagnées d'une documentation qui supporte une telle requête incluant une note d'un professionnel médical du sport. L'athlète sera aussi évalué et suivi par les employés du sport médical de CEC.

Les athlètes qui reçoivent une exemption pour cause de blessure peuvent être sélectionnés pour le Programme de l'Équipe nationale Junior après considération des points suivants:

- La nature de la blessure, le pronostique de récupération et les recommandations de l'équipe médicale
- Les résultats dans les autres catégories de performance du classement PENJ

Les requêtes d'exemption peuvent se faire en tout temps, mais elles doivent toutefois être accompagnées de la documentation en provenance d'un professionnel de sport médical incluant: la date de la blessure, le diagnostique, le pronostique et un plan de récupération. Le corps de sport médical de CEC pourrait exiger d'autres documents.

Les requêtes d'exemption de blessure sans les documents exigés ne seront pas considérées.

6.2.1 POINTS ET CLASSEMENT DES ATHLÈTES EXEMPTÉS DE BLESSURES

Les athlètes qui se sont vu accorder une exemption de blessure pour l'un des événements de classement du PNEJ (championnats nationaux jeunesse ou camp de sélection) et qui ont été autorisés à concourir seront classés parmi d'autres au PNEJ en comparant les pourcentages de points gagnés disponibles.

c.-à-d. l'athlète A participe aux championnats nationaux jeunesse et au camp de sélection, et obtient 79 (5e et 4e respectivement) sur un total possible de 116 points = 68% des points disponibles. L'athlète B

a une exemption de blessure pour les championnats nationaux jeunesse et recueille 53 (3e) sur un possible de 66 points = 80% des points disponibles. L'athlète B sera classé devant l'athlète A.

7. CONFIDENTIALITÉ

Il est primordial pour l'intégrité du PENJ que les athlètes, le personnel de l'équipe et CEC respectent un code de confidentialité stricte entourant l'information ou les discussions qui pourraient avoir un lien avec les stratégies de la haute performance. Tout athlète ou employé du PENJ qui brise l'entente de confidentialité pourrait être retiré du programme.